



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Cahors, le 17 mars 2022

Objet : Une plateforme pour recenser la mobilisation en faveur des ressortissants ukrainiens

Le gouvernement a lancé une plateforme permettant aux citoyens et aux associations de faire part de leur volonté de se mobiliser en faveur de l'accueil des personnes ukrainiennes réfugiées et déplacées en France.

Pour les particuliers

Cet engagement peut se matérialiser de différentes façons : hébergement citoyen, interprétariat, aide logistique, traductions, dons matériels ou financiers, par exemple.

Pour les initiatives d'hébergement chez des particuliers volontaires, la plateforme a vocation à recenser les opportunités d'hébergement ou de logement, qui seront transmises à la Préfecture, laquelle recontactera directement les propriétaires si besoin.

Elle permet également aux citoyens qui souhaitent se mobiliser en donnant de leur temps de trouver une mission de bénévolat dans la liste régulièrement actualisée.

Pour les associations

La plateforme permet de recenser, de la part d'associations, des initiatives d'aide de différentes natures : insertion professionnelle, éducation, rencontres et loisirs, organisation de collectes de matériel.

Elle permet également aux associations de recruter des bénévoles pour les aider à réaliser leurs missions.

Particulier ou association, toute personne souhaitant accompagner des ressortissants ukrainiens est invitée à s'inscrire sur la plateforme à l'adresse : <https://parrainage.refugies.info>.

Contact presse : Direction de la communication - 05 65 20 87 21